

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 13

Artikel: Mort tragique d'un éléphant, à Genève, le 31 mai 1814
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nos tramways.

Les beaux jours de mars nous ont fait de bonne heure la charmante surprise de jolies fleurettes qui émaille et parfument par-ci par-là les prés déjà verdissants.

Ces avant-coureurs de la belle saison semblent avoir été, pour l'entreprise des tramways, un heureux stimulant. A l'exemple des premiers jours du printemps, elle sème aussi, aux abords de Lausanne, le long des avenues et des routes, des tas de rails, de traverses et de poteaux. Un certain nombre de ces derniers sont déjà plantés. Ce sont là autant de promesses réjouissantes qui nous font agréablement entrevoir l'ouverture du nouveau moyen de transport qui ne tardera certainement pas à donner à Lausanne une animation, une physionomie inaccoutumées.

Aussi de quel brillant avenir se bercent tous ceux que les tramways intéressent à divers titres : Les hommes d'affaires, les gens pressés, qui vont et viennent toute la journée, sautent déjà, en imagination, sur le marchepied des coquets wagons qui circuleront dans nos rues. Les tireurs, qui transpirent en montant à la Pontaise, avec arme et bagage, arriveront « tout frais » pour tirer, disent-ils. Les promeneurs font déjà leur itinéraire pour les courses du dimanche, dont plusieurs seront notablement facilitées.

Et quelle plus-value ceux qui demeurent à proximité des tramways attribuent déjà à leurs propriétés, témoin les annonces qu'on lit dans toutes nos feuilles publiques. Ici c'est une habitation à vendre, à proximité de la station du tram ; là un terrain à bâtir offrant le même avantage ; plus loin un appartement à louer à deux pas de la ligne la plus fréquentée du réseau ; un café-brasserie au croisement des deux lignes les plus importantes, etc., etc.

Ah ! M. Palaz, que d'heureux vous allez faire !...

Ceci nous conduit tout naturellement à donner à nos lecteurs quelques notes sur l'origine des tramways, empruntées aux *Nouvelles conquêtes de la science*, par L. Figuier :

D'où vient le mot *tramway* ?... Un *tram* est le brancard d'une charrette ; c'est aussi le nom d'un wagon à charbon, d'où est dérivé le mot composé *tramway*, de *tram*, rail plat, et *way*, voie.

Cette étymologie tendrait à faire attribuer aux tramways une origine plus ancienne qu'elle ne l'est réellement. Il est vrai qu'au siècle dernier il existait dans les mines de houille de l'Angleterre et dans les mines métalliques de l'Europe et de l'Amérique des chemins à ornières de bois ou de fer, qui ont été l'origine de nos chemins de fer actuels. Mais on ne peut appliquer l'idée de *tramway* qu'à une voie ferrée circulant dans les villes.

Or les chemins de fer proprement dits ne remontent qu'à 1829. C'est cette année-là qu'eut lieu l'inauguration du chemin de fer de Darlington à Stockton (Angleterre). Il ne faut

donc pas faire remonter avant la création des chemins de fer l'invention des tramways.

Les chemins de fer étaient à peine créés et commençaient depuis quelques années à prendre quelque extension, lorsque Stephenson, ingénieur américain, associé à un fabricant de voitures, établit le premier tramway dans la 4^e Avenue de New-York. L'associé de Stephenson construisit pour le tramway des *cars* (chars) à trois corps, suspendus sur des lames de cuir et semblables à nos diligences, c'est-à-dire avec entrées sur les côtés. L'avant et l'arrière étaient symétriques ; à chaque extrémité était un siège élevé, où se tenait un cocher.

L'entreprise nouvelle fut fort mal accueillie par la population à cause de la largeur excessive de l'ornière de fer et la saillie du rail, qui embarrassaient la circulation des voitures et occasionnaient des accidents. Une clameur générale s'éleva contre la malheureuse innovation, et Stephenson fut contraint d'enlever la voie.

Vingt ans plus tard, un ingénieur français, M. Loubat, recommença l'entreprise et attacha son nom à la réussite des tramways : d'abord, en les inaugurant à New-York, ensuite, en les introduisant en France. Ses rails, formant une ornière plus étroite, reposaient sur des traverses de bois et ne faisaient que fort peu de saillie sur la chaussée. Ils furent encore améliorés plus tard par d'autres ingénieurs.

Les populations se familiarisèrent peu à peu avec ce nouveau moyen de locomotion, et vers 1865, les chemins de fer des rues prirent, dans les villes des Etats-Unis, la place qu'avaient occupé jusque-là les omnibus.

Fait curieux ! Dans les premiers temps de l'établissement des tramways en Amérique, il y avait des hommes à cheval qui allaient au devant de chaque voiture en sonnant de la trompette, pour avertir les véhicules et passants à avoir à se ranger. On sait que, plus tard, ces cavaliers-sonneurs furent remplacés par une trompette fixée à l'avant de la voiture et sonnant au moyen de l'air comprimé, par la pression de la main ou du pied du conducteur ou du cocher.

En Allemagne, dès 1857, plusieurs villes étaient déjà parcourues par des voitures traînées sur des rails par des chevaux.

Un ingénieur anglais, Georges Train, témoin des premiers succès des tramways en Amérique, se mit à la tête d'une compagnie qui se proposait de les introduire dans les principales villes du Royaume-Uni. Mais la demande qu'il adressa au Parlement en 1859, pour l'établissement des tramways à Londres, fut rejetée. Un an après, l'autorité municipale de Londres, s'affranchissant des craintes manifestées par le Parlement, autorisa M. Train à construire deux lignes d'essai.

Mais les voitures buttant souvent contre les rails, encore défectueux, la population vit de mauvais œil le nouveau mode de transport. L'essai de deux voies ferrées tenté à Londres fut si malheureux, que M. Train fut obligé

d'enlever les rails et de renoncer à son entreprise.

De nouveaux essais tentés à Liverpool, vers 1868, eurent plus de succès, grâce à d'heureuses innovations apportées à la forme et à la hauteur des rails. Mais l'établissement définitif de tramways à Londres ne date que de 1869.

En France, les tramways ne furent guère autorisés d'une manière générale qu'en 1872.

Mort tragique d'un éléphant, à Genève, le 31 mai 1814.

Nous lisons les curieux détails qui suivent dans le *Messenger boiteux* de Berné et Vevey, de 1814 :

On avait montré, à Genève, pendant une quinzaine de jours, un éléphant du Bengale, âgé de 40 ans et d'une belle stature. D'un caractère doux, ce bel animal avait excité un intérêt général pendant son séjour dans cette ville. Par sa docilité et son intelligence, il exécutait, au commandement de son cornac, tous les tours qu'on fait faire à ces animaux, avec une gentillesse remarquable. La présence à ses exercices de Mme Garnier, sa propriétaire, semblait exalter chez lui ces qualités. Cette dame nous a appris que cet animal si familier et si sociable avait paru plusieurs fois sur le théâtre, dans de grandes villes, faisant partie principale d'un cortège, et portant fièrement telle actrice jouant le rôle de princesse, et devant laquelle il s'était agenouillé pour la recevoir sur son dos.

Tout habitué qu'il était à la liberté, qu'il aimait beaucoup, il supportait patiemment l'esclavage ; et le soir, lorsqu'on se préparait à l'attacher, pour la nuit, il tendait son pied pour recevoir l'anneau de fer par lequel en l'enchaînait jusqu'au matin à un pieu profondément planté en terre.

Cependant, dans les derniers temps de son séjour à Genève, il avait donné quelques signes de vivacité et d'inquiétude, provoqués par diverses causes, entre autres de fréquentes décharges de mousqueterie, suite d'exercices militaires qui avaient eu lieu près de son habitation et qui lui déplaisaient fort. Mais il n'avait jamais cessé d'obéir ni menacé ses guides.

Son départ pour Lausanne fut fixé au 31 mai. Il sortit à minuit de la ville, dont la porte et le pont-levis lui furent ouverts par permission du magistrat chargé de la police militaire. Il était conduit par son cornac et ses guides, munis d'une lanterne.

Mme Garnier devait le suivre, au jour. Il ne fit aucune difficulté de passer les ponts-levis, et prit gaiement la route de la Suisse.

Mais à un quart de lieue de la ville, on n'a point su pourquoi, il témoigna de l'humeur contre son cornac, et fit mine de l'attaquer. Celui-ci s'enfuit du côté de la ville ; l'éléphant le poursuivit jusqu'à la porte, que l'officier commandant du poste prit sur lui de faire rouvrir, calculant avec justesse que l'on se rendrait plus aisément maître de l'animal dedans qu'en dehors de la ville, où il aurait pu faire beaucoup de mal sur les grandes routes. Il entra dans la ville sans hésiter et poursuivit son cornac et ses guides. Dès ce moment, il fut livré à lui-même.

Il se promena quelque temps sur la place de Saint-Gervais, paraissant jouir de sa liberté et de la beauté de la nuit. Il se coucha pendant quelques instants sur un monceau de sable, jouant avec des pierres entassées en cet endroit.

Apercevant l'un de ses guides qui le surveillait à l'entrée d'un des ponts du Rhône, il lui courut sus; mais il put heureusement se sauver à temps.

Mme Garnier, apprenant ce qui venait d'arriver, se rendit en hâte auprès de l'animal, et, se fiant à l'attachement qu'il lui avait toujours témoigné, l'aborda avec courage. Munie de friandises qu'il aimait beaucoup, et lui parlant avec douceur, elle l'amena dans un lieu clos de murs, voisin de la baraque qu'il avait habitée, et où il ne voulait pas entrer. Ce lieu touchait à un hangar renfermant des caissons, des chariots, des affûts d'artillerie. Il y avait aussi des boulets empilés dans une cour attenante.

L'animal, laissé seul, et la porte refermée sur lui, s'amusa à essayer ses forces et son adresse sur ce qui se trouvait à sa portée; il souleva et mit sur le côté quelques caissons, se plaisait à en faire tourner les roues; il prenait des boulets avec sa trompe et les lançait en l'air; il courait ça et là avec une vivacité qui pouvait être prise pour de la gaieté comme pour de la colère.

A deux heures du matin, M. le syndic de la garde, averti de l'événement, se rendit sur place pour aviser aux mesures à prendre. Il trouva Mme Garnier désespérée et demandant qu'on fît périr l'éléphant de la manière la plus prompte et la plus sûre. — Le magistrat, qui partageait l'intérêt que toute la ville avait pris à cet animal, si beau et si bon, s'opposa d'abord à cette résolution; il représenta à sa maîtresse qu'il était maintenant à l'abri de tout danger, soit pour le public, soit pour lui-même; que sa disposition actuelle était passagère de sa nature et céderait bientôt à un régime approprié.

Ces représentations furent sans effet; Mme Garnier, ayant encore présent à sa pensée ce qui lui était arrivé à Venise quelques années auparavant, où un autre éléphant lui appartenant avait dû être tué à coups de canon après divers ravages faits dans la ville par cet animal.

Le cornac et les guides avaient d'ailleurs renoncé à la garde de l'éléphant et il n'était pas facile de leur trouver des remplaçants.

Avant de céder à la demande de Mme Garnier, le magistrat exigea qu'elle fût écrite et signée.

Dès ce moment, on prit les dispositions nécessaires pour que le condamné reçût la mort le plus promptement et le plus sûrement possible ou par le poison ou par le boulet. D'une part, on mit les chimistes à contribution pour les drogues nécessaires; d'autre part, on pratiqua dans le mur de l'enclos deux brèches à chacune desquelles on plaça une pièce de canon de quatre livres de balles, qui devaient être le *ratio ultima* si le poison manquait son effet.

M. Mayor, chirurgien distingué, chargé d'administrer le poison, choisit d'abord l'acide prussique; et après en avoir mêlé trois onces à environ dix onces d'eau-de-vie (liqueur favorite de l'animal), il l'appela par une des brèches, et par son nom. L'éléphant vint de suite à l'appel et saisit de sa trompe la bouteille contenant la liqueur fatale et l'avalait d'un trait.

Mais ce poison, dont l'effet, même à petite dose, est foudroyant à l'ordinaire, ne parut pas affecter sensiblement l'animal, qui se mit à marcher à reculons, mais d'un pas ferme, jusqu'au milieu de l'enclos, où il se coucha quelques moments. On crut que le poison agissait, mais l'animal se releva bientôt et recommença à jouer avec les caissons et les boulets.

M. Mayor, présumant que l'acide prussique qu'il avait employé avait perdu sa force, prépara trois bols, chacun d'une once d'acide arsénique, mêlé de sucre et de miel. L'éléphant vint de nouveau à son appel et les prit tous trois de sa main. Au bout d'un quart d'heure, il n'en parut pas du tout affecté. On lui en présenta une nouvelle dose; il la prit, la flaira quelques moments, puis la jeta au loin et recommença ses jeux et ses folies. Il venait parfois vers la brèche, et entourant de sa trompe le bout du canon, qu'il pouvait atteindre, il le poussait en arrière, comme s'il eut quelque sentiment obscur du danger qui le menaçait.

Il était cinq heures du matin lorsqu'on commença les tentatives d'empoisonnement; une heure s'était écoulée et aucun signe d'action intérieure ne s'était manifesté. Cependant l'heure du marché s'avancait; la place se remplissait chaque minute et allait être encombrée par une foule de curieux. L'ordre fut donné de faire feu. Le pointeur saisit adroitement l'instant où l'animal, après s'être approché de la brèche, se retirait en prêtant le côté. Le boulet tiré

à bout portant entra près de l'oreille gauche en conservant assez de force pour percer une paroi épaisse, à l'extrémité de l'enclos, et se briser finalement contre un mur.

L'animal, resté debout pendant une ou deux secondes, s'affaissa et tomba sur le côté, sans convulsion ni mouvement quelconque.

L'événement circula dans la ville avec la rapidité de l'éclair. Le public se porta en foule vers le lieu de la scène où l'entraînait un sentiment plus vif que la simple curiosité. Le chagrin, le regret étaient sur tous les visages. « On a tué l'éléphant!... Et qu'avait-il fait cet animal si bon, si doux, si aimable?... Quel dommage!... »

Et de courir pour le voir encore une fois et de bien près. L'empressement fut tel que l'autorité dut prendre des mesures pour mettre l'ordre dans la foule, à laquelle on imposa, dans les premières heures, un léger tribut au profit du propriétaire.

On a procédé à l'ouverture et à la dissection de l'animal, dont la dépouille va orner le musée de Genève.

A la Vallée de Joux.

(SCÈNES D'HIVER)

Il y a dix ans que je vis dans les hautes vallées du Jura et, quoique né « pégan », je vous assure que je m'y plais et que nous nous y portons parfaitement.

La belle saison, dans le Jura, c'est l'hiver. Qu'il fait bon circuler par une belle journée!... et elles sont nombreuses lorsque le thermomètre descend entre 20 et 30° au-dessous de 0. L'air est constellé de paillettes brillantes, impalpables, formé par tout ce que l'air contient de molécules humides.

On respire avec plaisir cet air sec qui semble plus pur, plus délicieux que celui des plus hautes montagnes, dans la saison d'été. On a moins le sentiment du froid qu'avec 20 degrés de différence dans la plaine embrumée.

Les courses se font plus facilement qu'en été. On passe sur la neige, dont la croûte supérieure est dure et suffisamment rugueuse, plus aisément que sur un trottoir asphalté. Les creux sont comblés; les murs des pâturages ont disparu. On va au plus droit. Sans fatigue, on s'élève à la Dent-de-Vaulion, au Mont-Tendre, d'où l'on contemple avec tristesse, pour les amis de la plaine, la mer de brouillard dans laquelle ils sont noyés.

Je me souviens d'un après-midi de Novel. An où, de Molendruz, on admirait la chaîne des Alpes resplendissantes de blancheur ensoleillée; puis, à leurs pieds, la mer, qui, découpée en golfes, montrait distinctement, comme on ne peut jamais le voir dans la belle saison, les vallées du Rhône, d'Abondance, celles de la Gruyère et autres.

A travers le brouillard, nous entendions si distinctement la musique qui accompagnait le cortège de la jeunesse de Mont-la-Ville que nous pûmes compter les cinq instruments qui la composaient.

D'autres localités nous arrivaient des coups de mortier, des cris, des chants annonçant que, derrière le rideau qui le cachait, le pays était en fête.

Dès que la glace recouvre les lacs d'une couche de quelques centimètres, c'est par là que se fait la circulation des piétons. Quelquefois, les téméraires — et ils sont nombreux — n'attendent pas que la couche ait atteint trois centimètres pour s'élancer sur leurs patins du Sentier au Pont, ou du Pont à l'Abbaye. La vitesse du trajet est vraiment merveilleuse. Nous avons pris, plus d'une fois, le café à la *Truite* avec des personnes du Sentier qui venaient, après dîner, au Pont, jouer un piquet et étaient de retour à leur bureau à 2 heures.

La pêche, en hiver, est très intéressante. Le

pêcheur, qui a gardé, dans des réservoirs, des ablettes pour amorcer ses lignes, perce à des distances plus ou moins régulières, et aux « bons coins », des trous dans la glace. Il y place un « torchon », c'est-à-dire une pelote de ficelle terminée par un fil de laiton auquel est fixé l'hameçon avec son amorce. La pelote de ficelle fait les fonctions de dévidoir, comme dans la pêche à la baleine : Le brochet ou la truite, après avoir vainement tenté de se débarrasser de son attache, se fatigue et il est rendu lorsque le pêcheur vient le retirer, après avoir refait le trou dans la glace. Nous avons vu prendre ainsi par M. R..., pêcheur aux Charbonnières, une truite de 12 livres.

L'exploitation de la glace commence dès que la couche est suffisamment épaisse, vers les premiers jours de février, ordinairement. C'est là un spectacle très intéressant, très animé, qui est généralement connu.

Ce qu'on voit plus rarement, c'est le dégel des lacs. Je supposais, avant de l'avoir vu, que la couche devait diminuer successivement d'épaisseur par l'effet de la fonte produite par les rayons du soleil, d'un côté, et, de l'autre, par le réchauffement de l'eau sur laquelle flotte la glace. C'en est cependant pas ce qui a lieu. La couche diminue certainement sous l'influence de l'évaporation causée par les vents, mais il se produit un phénomène qui joue encore un plus grand rôle.

Après quelques belles journées de printemps ou quelques pluies tièdes, la glace se perce de haut en bas de trous prismatiques, rappelant les alvéoles des rayons de miel; puis, brusquement, sous l'influence d'un coup de vent, toute la masse se disloque. Les aiguilles prismatiques formant les parois des alvéoles viennent se déposer sur les bords en longues bandes qui feraient croire à de l'écume. Ces aiguilles, qui ne fondent elles-mêmes que quelques heures après la disparition du banc de glace, ont, en longueur, l'épaisseur du banc.

Le phénomène est si brusque que des gens du Lieu qui avaient été, un dimanche matin, entendre un sermon à l'Abbaye, en traversant le lac, ont dû, une heure après, rentrer chez eux en donnant le tour par le Pont.

La surface solide du lac s'était transformée et avait fait place aux vagues qui venaient mourir sur la grève en y déposant les dernières traces de ce qui avait été l'hiver.

Cette année-ci, la glace a produit un tout autre effet. Le niveau du lac s'étant élevé, ensuite des fortes pluies du commencement de mars et de la fonte des neiges, la glace formait une île immense, séparée du rivage par un intervalle variant de un à deux mètres. Le 17 mars, un violent coup de vent a mis l'île en mouvement. Son déplacement fut si puissant, si irrésistible, qu'on vit d'énormes blocs de rochers roulés par la vague comme de simples cailloux, et les pilotes des débarcadères rasés comme des brins d'herbe.

Un abonné.

Indécision.

Laquelle prendrez-vous ?...

Oui, je suis décidé et rien ne pourra me faire changer d'idée : Je veux me marier !

Mes amis vont se moquer de moi et me prédire toutes espèces de catastrophes; mais ce ne sont pas eux qui viendront me soigner lorsque je serai malade; aussi vais-je les laisser dire et me marier quand même.

Depuis quelque temps ma santé me préoccupe, et pas plus loin que la nuit dernière j'ai été réveillé par des lancées dans la jambe qui sont, je n'en doute plus maintenant, un commencement de rhumatisme.

Donc, on aura beau rire, c'est vers le ma-